

## Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 30 juin 2021

---

### Emphysème pulmonaire : un traitement endobronchique innovant au CHU de Toulouse

**La technique mise au point par les équipes du CHU de Toulouse permet de réduire le volume de l'emphysème grâce à de petites valves introduites dans les bronches qui permettent de vider l'air des zones les plus détruites qui sont inutiles pour respirer. Peu invasif, sans incision, ce traitement permet d'améliorer la qualité de vie, la respiration et la capacité physique de certains patients. Les valves Zephyr® de la société PulmonX, maintenant remboursées par l'assurance maladie, représentent un espoir pour nombre de malades atteints d'emphysème.**

Au CHU de Toulouse, c'est le **Dr Nicolas Guibert, pneumologue et responsable de l'unité d'endoscopie du service Pneumologie** qui réalise les procédures : *« Ce traitement représente une avancée majeure en pneumologie interventionnelle et aura un impact sur la santé publique en France. Jusqu'à présent, les options étaient limitées pour ce groupe de patients atteints d'emphysème, une forme de BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive). Beaucoup ont eu du mal à respirer malgré un traitement médicamenteux maximal. Avant les valves Zephyr, les patients atteints d'une maladie avancée éprouvaient des difficultés et n'étaient pas toujours de bons candidats pour des interventions chirurgicales plus invasives. La communauté médicale a maintenant une excellente occasion d'accéder à cette option pour aider les patients à respirer plus facilement et à reprendre leurs activités de vie quotidienne. »*

#### L'emphysème, une maladie pulmonaire invalidante

**L'emphysème est la complication à terme de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO).** Il s'agit d'une maladie évolutive qui se caractérise par la destruction progressive des alvéoles pulmonaires, petits espaces situées à l'extrémité des bronchioles permettant l'absorption de l'oxygène.

Dans l'emphysème, le poumon détruit se distend, augmente de volume ce qui comprime la cage thoracique et les muscles respiratoires, empêchant l'expiration totale de l'air. A terme, sans traitement, l'insuffisance respiratoire s'installe et devient extrêmement invalidante.

La principale cause de l'emphysème est le tabagisme mais l'exposition à des substances chimiques peuvent également en être responsable.

Il n'existe aucun traitement curatif mais l'arrêt du tabac, certains traitements (bronchodilatateurs) et la réhabilitation respiratoire peuvent ralentir la progression de la maladie. Le traitement peut également être chirurgical dans les cas d'emphysème très sévères (greffe de poumon).

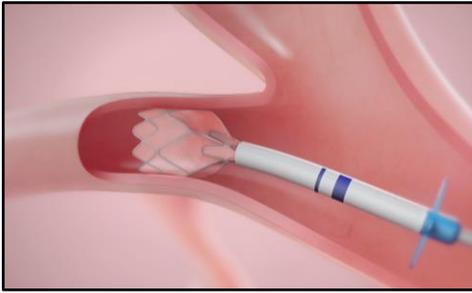
#### Zephyr®, un espoir pour les patients

Le traitement endobronchique de l'emphysème grâce aux valves Zéphyr consiste à placer au cours d'une endoscopie pulmonaire plusieurs valves dans les bronches ventilant les parties les plus détruites de poumon. Ces valves permettent d'évacuer l'air piégé à l'expiration mais empêchent l'air inspiré d'atteindre cette partie détruite ce qui va réduire son volume (« valves unidirectionnelles »).

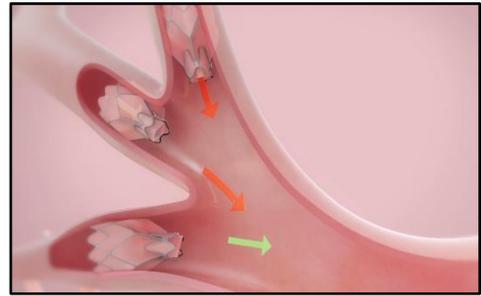
La partie saine du poumon peut ainsi se remplir d'air plus facilement et stocker plus d'air à l'inspiration. Les effets bénéfiques sont presque immédiats : moins d'essoufflement et une reprise des activités quotidiennes facilitée.

#### Contacts presse :

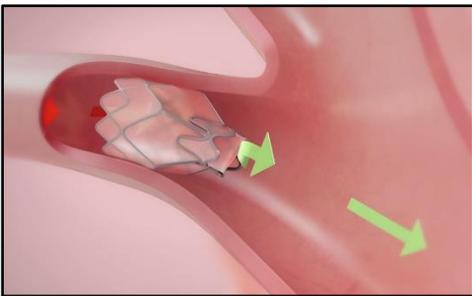
Mathilde Ratineaud - tél. : 05 61 77 86 75 - mobile : 06 09 64 27 52  
Marie Charrière-Lemahieu - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 10 85 51 10



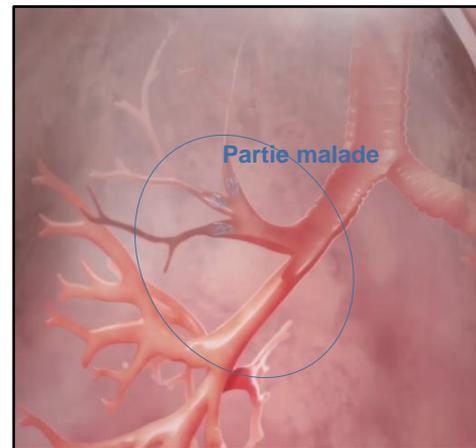
1 - Mise en place de la valve par bronchoscopie



2 – L'air coincé (flèches rouges) dans les alvéoles malades est évacué.



3 - L'air inspiré (flèches vertes) est bloqué par les valves et reste dans la partie saine du poumon.



4 - Les valves ainsi placées « isolent » la partie malade du poumon. L'air ne peut plus y pénétrer.

Crédit images : PulmonX

## Indications

Cette technique de valve endobronchique implantable devient le traitement de choix pour les patients atteints d'un **emphysème sévère mais elle ne convient pas à tous les malades**. Des critères sont prédéfinis parmi lesquels :

- pas de tabagisme depuis au moins 4 mois,
- une distension des poumons très marquée confirmée par un examen du souffle et le scanner,
- un handicap aux efforts simples de la vie quotidienne,
- un volume expiratoire maximal par seconde (VEMS) mesuré en spirométrie entre 15 % et 50 % de la théorique.

## Contacts presse :

Mathilde Ratineaud - tél. : 05 61 77 86 75 - mobile : 06 09 64 27 52  
Marie Charrière-Lemahieu - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 10 85 51 10